

ASSEMBLÉE NATIONALE27 novembre 2020

ADOPTION - (N° 3590)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 394

présenté par
M. Bazin

AVANT L'ARTICLE 12

Supprimer l'intitulé du titre II.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le titre de la proposition de loi est suffisamment explicite.

C'est pourquoi cet amendement vous propose de supprimer l'intitulé du titre II.